



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT ET DE CONTRÔLE

Adhésion et sessions

1. La [résolution 17 \(EC-72\)](#) décrit le mandat du Comité d'audit et de contrôle (AOC), tandis que la [décision 16 \(EC-78\)](#) établit la composition du Comité d'audit et de contrôle. Les membres du Comité d'audit et de contrôle sont M. Hock-Chye Ong (Malaisie, président), M. José Mendez (Costa Rica, Vice-Président), M. Stamatios Anthis (Grèce), Mme Renis Onguka (Kenya), Mme Purnima Mishra (Inde), M. Roberto Fernandez (Argentine) et M. Naoyuki Hasegawa (Japon). La composition du Comité d'audit et de contrôle n'a pas changé depuis la soixante-dix-neuvième session du Conseil exécutif (EC-79).
2. Depuis la 79e session du Conseil exécutif, le Comité d'audit et de contrôle a tenu deux sessions formelles : a) l'AOC-45 (Genève, 17-19 novembre 2025) et (b) l'AOC-46 (Genève, 11-13 mai 2026) et, conformément à la pratique introduite à l'AOC-45, a organisé des contrôles virtuels avec le Secrétariat entre les sessions pour suivre la restructuration financière et la restructuration.
3. Conformément à son mandat, le Comité a continué de s'acquitter de ses fonctions de surveillance et de consultation sur les questions suivantes :
 - a) Situation financière de l'OMM et réorganisation du Secrétariat ;
 - b) État des recommandations du Comité d'audit et de contrôle et leur impact ;
 - c) États financiers pour 2025, lettre de déclaration, rapport du Commissaire aux comptes et plan d'action de la direction ;
 - d) Déclaration sur le contrôle interne et mandat de l'engagement des vérificateurs externes 2028-2031 ;
 - e) Contrôle interne, y compris le rapport annuel de responsabilisation du Bureau du contrôle interne et du cadre conjoint des indicateurs de performance clefs du Bureau de la planification, des finances, des programmes et de l'efficacité pour la transformation ;
 - f) la gestion des risques et la prospective stratégique, la nouvelle politique de gestion des risques et la mise à jour de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif sur les plans stratégique et opérationnel pour 2026-2027 ;
 - g) Rapports du Corps commun d'inspection, y compris l'examen par le CCI de la structure des organes constituants de l'OMM ;
 - h) Mise en œuvre du système quantique (ERP) et du registre des exceptions ;
 - i) Déontologie, gestion de la fraude et rencontre avec le Médiateur ;
 - j) Auto-évaluation du Comité d'audit et de contrôle des enquêtes auprès des parties prenantes ;
 - k) Recommandations du Conseil exécutif au Comité d'audit et de contrôle et autres questions.

4. Compte tenu de ce qui a été réalisé, nous souhaitons porter votre attention sur les points pertinents suivants : a) la situation financière de l'OMM ; b) les principales préoccupations en matière de contrôle ; et c) l'examen conjoint de la gouvernance de l'OMM.

Situation financière de l'OMM

5. L'OMM est soumise à une forte pression de liquidités et le non-paiement des contributions de sa principale contributrice se prolonge pour la troisième année consécutive.

6. La direction a pris des mesures de limitation des coûts au cours de l'année qui ont généré des économies significatives ; la transformation du Secrétariat entreprise en 2025 a entraîné chaque année une économie structurelle supplémentaire ; l'initiative WMO Commons a attiré une première mobilisation de ressources ; et les discussions avec les autorités suisses ont abouti à une annulation du remboursement des prêts pendant deux ans. Sur cette base, les projections actuelles indiquent que l'OMM est en mesure de maintenir ses activités jusqu'au second semestre de 2027, en utilisant presque entièrement le Fonds de roulement.

7. Le Secrétariat a restructuré les fonctions techniques au sein de nouveaux départements, créé un bureau de coordination régionale pour renforcer l'appui aux Membres et réduit le nombre de postes. Bien que la situation financière reste volatile, AOC est favorable à éviter toute nouvelle réduction des effectifs jusqu'à l'exercice 2026 afin de préserver la motivation et la productivité des employés.

8. À l'AOC-45, l'AOC a estimé que le succès de la restructuration devait être démontré. En conséquence, le Comité a demandé au Bureau du contrôle interne, en collaboration avec la PFPO, d'élaborer un cadre d'indicateurs de performance clés afin que le Conseil exécutif puisse suivre la restructuration et la transformation. Le cadre, qui combine des indicateurs prospectifs d'efficacité structurelle et des indicateurs de risque clés prospectifs sur la viabilité financière et l'exécution de la transformation, a été présenté à l'AOC-46, approuvé par la direction exécutive, et donnera ses premiers résultats avant la fin de 2026. L'AOC considère cela comme un exemple tangible de son mode préféré de contrôle constructif.

9. Nous saluons également la méthodologie rigoureuse de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif sur les plans stratégique et opérationnel pour 2026-2027, qui a donné la priorité à la mise à l'échelle et au séquençage des résultats du programme dans différents scénarios.

10. Malgré ces mesures, les perspectives restent fragiles et dépendent en grande partie de facteurs indépendants de la volonté du Secrétariat. Nous recommandons que le Conseil exécutif désigne officiellement un seuil minimum à respecter pour le maintien du Fonds de roulement lorsqu'il examine les recommandations de l'Équipe spéciale.

Principales préoccupations en matière de surveillance

11. Nous avons examiné les rapports du Bureau du contrôle interne, du Commissaire aux comptes et du CCI. Voici les questions qui nécessitent votre attention.

12. **Voyages de tiers** – L'audit du Bureau du contrôle interne a révélé que 60 % du budget de voyage de l'OMM permet de payer des représentants des Membres et d'autres personnes qui ne font pas partie du personnel. Dans près de la moitié des cas où le Bureau du contrôle interne a vérifié, il n'y avait pas de documentation appropriée clarifiant l'éligibilité du voyageur tiers et le but du voyage, montrant que le voyage était conforme aux règles du Conseil

exécutif. Nous avons noté qu'un grand nombre de cas pourraient être non conformes aux règles et avons encouragé le Secrétariat à entreprendre une analyse des causes profondes conformément à la recommandation de l'audit et, le cas échéant, à soumettre les résultats au Conseil exécutif.

13. **Évaluation du rendement du personnel** – L'audit du Bureau du contrôle interne a révélé que le système de rendement du personnel ne fonctionne pas comme prévu. Très peu de membres du personnel ont terminé leur évaluation à temps, les notes étaient presque toutes au même niveau (pas de spread réel) et le système de ressources humaines (Quantum) est sous-utilisé. **Le Secrétariat doit régler ce problème de toute urgence. Un système de performance fonctionnel est un outil de responsabilisation de base.**

14. **Le Bureau du contrôle interne continue de manquer de ressources** – Il n'a pas d'évaluateur et d'enquêteur attitré. Cela signifie que le Bureau du contrôle interne ne peut pas faire le travail que le Congrès lui a demandé de faire. Nous savons que l'argent est serré. Mais la nécessité d'une surveillance indépendante s'accroît en période de crise, alors que l'OMM réduit ses coûts, restructure et modifie ses systèmes. De tels événements ont le plus mis à rude épreuve la capacité de surveillance. Le Comité a rappelé au Secrétariat qu'il lui fallait consacrer des ressources prioritaires aux capacités requises par le Bureau du contrôle interne. **Nous continuons à signaler ce risque. Veuillez également le noter.**

15. **L'auditeur externe ne peut pas procéder à un audit complet de Quantum** – L'OMM a reçu une opinion d'audit sans réserve pour 2025. Cependant, le Commissaire aux comptes a ajouté un avertissement formel (paragraphe « Questions diverses ») concernant les contrôles informatiques dans Quantum. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) héberge Quantum. Le commissaire aux comptes de l'OMM ne peut pas auditer le PNUD (selon le principe de « vérification unique » adopté par l'ONU). Le PNUD ne fournit pas de rapport standard sur les systèmes et les contrôles organisationnels ni aucune assurance équivalente. Une lettre du contrôleur du PNUD est utile, mais elle ne suffit pas pour un système qui contient des données financières de base de l'OMM. **Nous soulevons cette question au niveau des Nations Unies. Il s'agit là d'un défi qui relève de l'ensemble du système des Nations Unies.**

L'examen de la gouvernance de l'OMM par le CCI

16. Le CCI a estimé que la gouvernance de l'OMM était dépassée. Il formule 12 recommandations officielles et 33 recommandations informelles portant sur la manière dont le Secrétaire général doit rendre des comptes, la façon dont les Membres supervisent le Secrétariat, le rôle de contrôle limité du Conseil exécutif et les rôles du Comité consultatif pour les questions financières (FINAC) et du Comité d'audit et de contrôle. Ces recommandations rapprochent l'OMM des pratiques modernes de gouvernance de l'ONU. Le Comité consultatif en matière de politiques générales recommande au Conseil exécutif de créer une équipe spéciale chargée de lui élaborer un plan de travail d'ici à sa quatre-vingt-deuxième session (EC-82), en février 2027. Le Comité d'audit et de contrôle est prêt à aider l'Équipe spéciale, le Conseil exécutif et le Secrétaire général à analyser, assimiler et mettre en œuvre les recommandations. De plus, nous avons reporté la mise à jour de notre propre mandat jusqu'à ce que nous connaissions le résultat de vos discussions sur le rapport du Corps commun d'inspection.

Autres questions

17. AOC appuie la nouvelle politique de gestion des risques et demande votre approbation.

18. Nous avons vérifié si nos recommandations étaient mises en œuvre. Le Secrétariat a agi rapidement, ce qui a amélioré la gouvernance et le contrôle au sein de l'OMM. En outre, le CCI s'est félicité des taux élevés d'acceptation et de mise en œuvre de ses recommandations, et nous vous demandons de souscrire également aux réponses du Secrétariat aux recommandations du CCI.

19. En réponse à la recommandation formulée par le Conseil exécutif à sa soixante-neuvième session, le Comité d'audit et de contrôle a procédé à une enquête auprès des parties prenantes et à une auto-évaluation. L'annexe décrit les résultats obtenus et les mesures que prendra le Comité d'audit et de contrôle. Nous rendrons compte des progrès réalisés lors de la prochaine session du Conseil exécutif et du Comité consultatif pour les questions financières, en 2027.

20. L'AOC-47 tiendra sa prochaine réunion en ligne entre mi-novembre et décembre 2026. Le Comité d'audit et de contrôle remercie le Secrétariat, le Commissaire aux comptes, le CCI et le Bureau d'éthique de l'Organisation des Nations Unies pour le professionnalisme et l'engagement constructif dont ils ont fait preuve pendant la période couverte par le présent rapport.

ANNEXE

ENQUÊTE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES ET RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION DU COMITÉ CONSULTATIF ET DE CONTRÔLE DE L'AUDIT

Introduction

Le présent rapport rassemble les observations de trois groupes : le Conseil exécutif, le personnel de l'OMM et les membres du Comité de contrôle de l'audit, qui étaient tous administrés par le Bureau du contrôle interne. Les enquêtes examinent ce que le secteur de l'audit et de la certification fait bien et ce qu'il peut améliorer. Ces trois groupes ont été choisis parce qu'ils travaillent le plus étroitement avec AOC. Le taux de réponse a été de 43 % pour le personnel du Conseil exécutif et celui des membres du Comité d'audit et de contrôle.

Le Comité a mené cette évaluation pour comprendre comment le Comité peut améliorer son fonctionnement à l'appui des organes de gestion et de gouvernance de l'OMM. Cette évaluation est conforme à la recommandation formulée par le CCI en faveur d'un examen périodique des activités du Comité d'audit et de contrôle, qui a reçu l'appui du Conseil exécutif et du Congrès afin d'améliorer le contrôle et l'obligation de rendre des comptes.

Observation générale

AOC est un comité solide et précieux. Il a aidé l'OMM à mieux gérer les risques et à garder le cap.

Les enquêtes ont montré où AOC peut s'améliorer, et le présent rapport explique ce qu'AOC fera pour y remédier.

1. Clarifiez le rôle de l'AOC

On ne sait pas exactement quelle est la différence entre le Comité d'audit et contrôle des comptes et le Comité consultatif pour les questions financières (FINAC). Rendre les rôles plus clairs aidera tout le monde à travailler ensemble plus facilement.

Renseignements obtenus par AOC :

- **Conseil exécutif** : le Comité d'audit et de contrôle doit mieux travailler avec le FINAC. L'élargissement du rôle du Comité consultatif pour les questions financières a suscité des inquiétudes. Les deux comités (AOC et FINAC) devraient s'entraider, pas se faire concurrence.
- **Personnel de l'OMM** : Parfois, le Comité d'audit et de contrôle dépasse le champ d'action prévu. Cela crée de la confusion quant à savoir qui est responsable et ajoute du travail supplémentaire pour le personnel déjà occupé.
- **Membres de l'AOC** : L'AOC a répertorié le chevauchement avec le FINAC comme l'un de ses plus grands défis.

Ce que l'AOC fera :

- a) **Revoir les règles du Comité d'audit et de contrôle** pour définir clairement ce que fait le Comité et comment il s'inscrit dans ses rapports avec le Comité consultatif pour les questions financières et l'OMM.

- b) **D'inviter des représentants désignés du FINAC** à participer aux réunions du Comité d'audit et de contrôle pour s'assurer que le Comité et le Comité consultatif collaborent et éviter tout chevauchement d'activités.

2. Donnez des conseils plus tournés vers l'avenir

Les gens aiment la façon dont AOC vérifie le travail en cours, mais ils veulent qu'AOC passe plus de temps à regarder vers l'avenir. L'AOC doit également vérifier si nos conseils sont réellement utilisés.

Renseignements obtenus par AOC :

- **Conseil exécutif** : nous donner « des conseils stratégiques indépendants, larges et plus connectés sur les risques ». Aidez-nous à réfléchir aux défis futurs, tels que l'initiative UN80. Vérifier les grands plans, tels que le Plan stratégique et le Plan opérationnel.
- **Personnel de l'OMM** : se concentrer sur les questions de grande envergure telles que le risque et la responsabilité. Ne demandez des informations que sur ce qui compte vraiment. Prenez le temps de parler en profondeur des plus grands risques afin que les éléments de routine ne prennent pas tout le temps de la réunion.
- **Membres de l'AOC** : Nous avons du mal à suivre les changements à l'OMM et les risques mondiaux. Nous devons également savoir si le Secrétariat a mis en œuvre nos recommandations.

Ce que l'AOC fera :

- a) **D'améliorer le plan de travail annuel du Comité d'audit et de contrôle** afin de prévoir des discussions approfondies sur les principaux risques, notamment la cybersécurité, les difficultés financières et les restructurations.
- b) **Créer un moyen de suivre les recommandations du Comité** d'audit et de contrôle pour voir si le Secrétariat suit les conseils du Comité et leurs incidences.
- c) **Projeter une vision prospective à chaque réunion** afin de repérer les risques émergents, tels que l'intelligence artificielle, la politique mondiale et les pressions budgétaires.

3. Corriger le fonctionnement de l'AOC

Les gens font l'éloge de l'expertise AOC. La correction de ces lacunes montrera que l'AOC apprécie son temps et souhaite travailler plus efficacement.

Renseignements obtenus par AOC :

- **Personnel de l'OMM** : Être plus conscient de la charge de travail du personnel à l'OMM. Parfois, les demandes arrivent au mauvais moment ou demandent trop de détails.
- **Membres de l'AOC** : Les nouveaux membres ne sont pas toujours bien présentés. De plus, le Comité ne reçoit pas toujours les informations en temps voulu entre les réunions.

Ce que l'AOC fera :

- a) Veiller à ce que des dispositions relatives à la transition soient en place pour permettre aux nouveaux membres de remplir efficacement leurs fonctions.
- b) De convenir avec le Secrétariat de règles claires pour fournir des informations en temps voulu, complètes et sous la même forme à chaque fois, en réduisant les questions de suivi et en responsabilisant les deux parties.

Conclusion

Ces mesures aideront le Comité d'audit et de contrôle à travailler plus efficacement avec le FINAC, à se concentrer sur les risques futurs et à respecter le temps du personnel. Le Comité rendra compte de l'avancement de ses travaux lors des prochaines sessions du Conseil exécutif et du Comité consultatif pour les questions financières, en 2027.

TRADUCTION NON OFFICIELLE